

Communiqué de presse

Service de l'urbanisme,
de la mobilité et de l'environnement

Un nouveau concept pour « Le Locleroule » La Mère Commune présente son nouveau système de vélos en libre-service

La Ville du Locle a présenté aujourd'hui son nouveau concept de vélos en libre-service. Adoptant le système danois « Donkey republic », flexible et largement répandu sur le territoire européen, celui-ci permettra de répondre aux attentes des citoyennes et citoyens, des entreprises et de leurs collaborateurs. De par une réduction importante des coûts de fonctionnement, il permettra aussi de favoriser les investissements et le développement de cycles, notamment électriques, dans la Mère commune des Montagnes.

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel, La Ville du Locle a privilégié un changement de son système de vélos en libre-service. Les avantages de ce nouveau concept et les perspectives offertes sont multiples. Nous pouvons souligner les avantages suivants :

Facilité d'utilisation pour les travailleuses et travailleurs

Les vélos pourront être empruntés durant une **période de 12 heures** (au lieu des 2 heures actuelles). En s'alignant un tant soit peu sur la journée de travail, la durée de location permettra de répondre aux attentes des collaborateurs des sociétés.

Mise en place aisée de stations pour les entreprises

Le nouveau système ne nécessitant que peu de frais de fonctionnement et d'investissement, il permettra un accroissement de l'offre, notamment auprès des entreprises. Certaines d'entre elles nous ont déjà fait part de leur intérêt, intégrant parfois les vélos en libre-service dans leur plan de mobilité.

Accessibilité aux réseaux de nombreuses villes avec son abonnement

Contracter un abonnement « Donkey republic » permet de l'utiliser dans de nombreuses villes ou capitales européennes (Paris, Berlin, Madrid, Barcelone ou Budapest), ainsi qu'en Ville de Neuchâtel.

./.

Intégration de vélos électriques et abris vélos

Le nouveau système générant des **économies de fonctionnement**, il permettra de favoriser l'intégration de vélos électriques dans le réseau. La production de ces derniers par « Donkey republic » étant en phase test à Berlin, ceux-ci pourraient être intégrés à notre réseau dès 2019.

Enfin, dans la continuité des différents aménagements cyclables, bénéficiant de subventionnements fédéral et cantonal, des abris vélos verront également le jour, sur la place du 1^{er} Août et à proximité de l'Hôtel de Ville.

Modalités d'inscription et d'utilisation

L'inscription à « Donkey republic » nécessite la possession d'un smartphone et d'une carte de crédit / débit. Elle peut s'effectuer soit directement par le biais de l'application « Donkey republic », soit auprès du service de l'urbanisme. Le site Internet « Donkey republic », ainsi que les brochures explicatives « Le Locleroule ! » sont à disposition de la population.

Comme par le passé, **le prix des abonnements se monte à 30.- la saison**. Le nombre de location d'une durée de 12 heures est illimité. Au-delà, un montant supplémentaire est requis. D'autre part, il est à noter que le prix du « meilleur rouleur », instauré en 2016, récompensera toujours le plus grand utilisateur de vélos en libre-service sur territoire loclois.

Nous tenons enfin à remercier l'ensemble des protagonistes qui contribuent au développement de la mobilité durable, notamment les utilisateurs, les services communaux, ceux de Neuchâtel, l'association « Pro Velo » et les différents sponsors.

Personnes de contact :

Cédric Dupraz, Conseiller communal en charge de l'urbanisme, 076 366 41 91.